



CH-3003 Berne, SECO, DSKU /seco/mup

Office fédéral de la justice  
Unité Droit civil et procédure civile  
Bundesrain 20  
3003 Berne

Référence: 2013-12-10/398

Spécialiste: mup

Berne, 18.12.2013

**Projet de modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite  
(représentation professionnelle)**

Madame, Monsieur,


Notre commission extraparlamentaire s'est penchée, lors de sa séance du 7 novembre 2013, sur le projet mentionné en titre de modification de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP). Nous remercions M. David Rüetschi de votre office d'avoir participé à cette séance et d'y avoir présenté les différents aspects du projet. Conformément à son mandat, notre commission l'a examiné du point de vue des petites et moyennes entreprises (PME).

Nous soutenons pleinement et sans réserve ce projet, car la modification proposée permettra aux entreprises concernées, en particulier aux PME, de réaliser des économies. Elles pourront dorénavant mandater un seul représentant pour tous leurs recouvrements de créances dans toute la Suisse. Le projet donnera par ailleurs, aux entreprises et personnes autorisées à exercer la représentation professionnelle dans les procédures d'exécution forcée, libre accès à tout le marché suisse.

Nous sommes, pour ces motifs, favorables à ce projet et espérons vivement qu'il sera largement soutenu et approuvé.

Avec nos meilleures salutations.

  
Jean-François Rime  
Co-Président du Forum PME  
Conseiller national

  
Dr. Eric Jakob  
Co-Président du Forum PME  
Ambassadeur, Chef de la promotion  
économique du Secrétariat d'Etat à  
l'économie (SECO)

**Forum PME**

Pour adresse : SECO/DSKU

Holzlikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 (31) 324 72 32, Fax +41 (31) 323 12 11

pascal.muller@seco.admin.ch

www.forum-pme.ch